



FICHE DE DESCRIPTION BATIMENT

Type de bâtiment :	Maison Individuelle indépendante
SHAB (m ²) :	110
Nb niveaux :	1.5
hauteur sous plafond	2.6
Département	35
Année de construction	1974



Les enjeux

Il n'y a pas de contrainte patrimoniale importante sur le bâtiment.



Description de l'enveloppe

		Etat avant travaux	Etat après travaux
Murs	Type	Murs en agglomérés béton	Isolation par l'extérieur avec 12 cm d'isolant $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$.
	Isolation	Isolation intérieur, 3cm de polystyrène	
Toiture	Type	Charpente bois	Mise en place de 20cm d'isolant sous toiture $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
	Isolation	Isolation sous rampant, 3cm de polystyrène	
Plancher bas	Type	Plancher bas cave	Isolation du plancher, 10cm d'isolant $R \geq 2.5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
	Isolation	Aucune	
Fenêtres	Type	Fenêtres double vitrage 4/16/4, menuiserie en PVC, volets battants bois.	-
	Performance	Bonne	
Porte	Type	Porte pleine isolée, non perméable.	-

Description des systèmes

	Etat avant travaux	Etat après travaux
Chauffage	Convecteurs électriques	Mise en place d'un poêle à bois à granulés dans le séjour. Remplacement des convecteurs électriques dans les pièces d'eau. Mise en place d'un programmeur.
ECS	Ballon électrique datant de moins de 5 ans.	
Ventilation	Ventilation naturelle par ouverture des fenêtres.	Une ventilation mécanique contrôlée simple flux hygro B est installée avec la mise en place d'entrée d'air sur les menuiseries.



Consommation énergétique

	Avant travaux	Après travaux
Consommation ThCEex		
Cep [kWhep/m ² shon]	286	83
Répartition des déperditions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Murs ■ Fenêtres ■ Toiture ■ Plancher bas ■ Ponts thermiques ■ Ventilation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Murs ■ Fenêtres ■ Toiture ■ Plancher bas ■ Ponts thermiques ■ Ventilation
Répartition des consommations	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chauffage ■ Ecs ■ Refroidissement ■ Eclairage ■ Auxiliaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chauffage ■ Ecs ■ Refroidissement ■ Eclairage ■ Auxiliaires
Etiquette DPE		
Etiquette énergie issu du calcul DPE	<p>Bâtiment économe</p> <p>≤ 50 kWh A</p> <p>51-90 kWh B</p> <p>91-150 kWh C</p> <p>151-230 kWh D</p> <p>231-330 kWh E ← 295</p> <p>331-450 kWh F</p> <p>> 451 kWh G</p> <p>Bâtiment énergivore</p>	<p>Bâtiment économe</p> <p>≤ 50 kWh A</p> <p>51-90 kWh B ← 95</p> <p>91-150 kWh C</p> <p>151-230 kWh D</p> <p>231-330 kWh E</p> <p>331-450 kWh F</p> <p>> 451 kWh G</p> <p>Bâtiment énergivore</p>